M. JONES (Halifax): Je comprends facilement que mon honorable ami, le député de Westmoreland (M. Wood), soit en fayeur de la proposition de l'ho-norable député d'Albert (M. Weldon), car la chambre sait que l'honorable député de Westmoreland est propriétaire d'une grande partie d'un embranchement de chemin de fer et il songe peutêtre que cet embranchement, ainsi que les autres, serait acheté par le gouvernement. L'honorable député branle la tête; mais la chambre sait bien que l'année dernière, on nous a demandé \$60,000 et \$110,000, cette année, pour construire un chemin de fer jusqu'au cap Tormentine, pour venir en aide au chemin de l'honorable député, sans que cela soit d'aucun avantage public pour les provinces mariti-Les honorables députés de l'Île du Prince-Edouard ont dit ce que tous les députés de cette région savent bien, que ces octrois ne favorisent d'autres intérêts que ceux du chemin de l'honorable député. Le commerce de l'Île du Prince-Edouard, avec Halifax, passe naturellement par Pictou, et celui que fait la même île avec le Nouveau-Brunswick et l'ouest, passe naturellement par Shédiac. Cependant, l'honorable député a eu assez d'influence auprès du gouvernement pour faire voter \$60,000 l'année dernière et \$110,000, cette année, pour donner de la valeur à son chemin defer et pour grossir la somme des dépenses publiques non dans l'intérêt du pays, mais dans l'intérêt du petit chemin de fer dont il est un des principaux propriétaires. J'ai donc raison de dire qu'il n'est pas surprenant que l'honorable député soit en faveur de la proposition de l'honorable député de Westmoreland (M. Wood).

M. WOOD (Westmoreland): Le député de de Halifax (M. Jones) a fait comme il a coutume de faire: au lieu de parler devant le comité de la question même et de répondre par des arguments aux arguments des députés qui ne pensent pas comme lui, il s'est efforcé de trouver à la conduite de ceux-ci des motifs d'une nature purement politique.

M. JONES (Halifax): Ce que j'ai dit est-il vrai?

M. WOOD (Westmoreland): Non, ce n'est pas vrai : je le démontrerai avant de reprendre mon siège. L'honorable député a cru devoir parler du chemin dans lequel j'ai des intérêts. Je le mets au défi, lui et n'importe quel autre député, de démontrer que ce chemin, depuis qu'il est construit, n'a pas été administré sur des principes d'affaires. Je le défie de prouver que ce chemin n'a pas été un avantage pour le pays qu'il traverse. Et je puis ajouter, car je le sais, que ce chemin non-seulement paye ses dépenses, et son entretien en bon ordre, mais rapporte de jolis bénéfices à ses propriétaires. L'honorable député se trompe quand il insinue que si on a construit un quai au cap Tormentine, cela est dû à mon influence politique auprès du gouvernement. Qu'il se souvienne qu'en 1883 ce n'est pas moi, mais que ce sont des députés de l'Île du Prince-Edouard qui ont soulevé la question des communications avec cette île; que sur leur demande, on a nommé un comité pour faire une enquête sur cette question ; que l'honorable député cherche parmi les rapports de 1883, et il trouvera un rapport de ce comité, et que c'est sur la recommandation de ce comité que le gouvernement a fait voter un crédit pour construire un quai au Cap Tormentine et pour faire faire de grandes réparations aux quais situés de l'autre côté du détroit, au Cap Traverse, et pour steamers Dominion. M. Wood (Westmoreland).

faire construire un chemin de fer entre Sackville et le Cap Tormentine.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: L'honorable député voudrait-il nous dire s'il est, oui ou non, un des principaux propriétaires du chemin de fer qui profite de cette dépense; c'est mon impression que l'honorable député qui vient de porter la parole devant le comité et qui s'est senti si vivement piqué par les remarques de l'honorable député de Halifax (M. Jones) a de grands intérêts personnels dans un chemin dont cette dépense augmente la valeur. Aujourd'hui, de son siège en parlement, il emploie son influence pour faire donner une subvention à un chemin dont il est un des principaux propriétaires.

M. WOOD (Westmoreland): Je n'hésite nullement à dire à l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright) que j'ai une part considérable dans le chemin qu'il a mentionné. Ce chemin n'a reçu de ce parlement rien de plus que le subside accordé à d'autres embranchements dans le Nouveau-Brunswick et toutes les autres provinces du Canada. Je n'ai jamais exercé d'influences indues quelconques, auprès du gouvernement, pour obtenir ce subside, et je ne sais pas ce que l'honorable député veut insinuer par les observations qu'il a faites.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je n'ai pas fait d'insinuations.

M. WOOD (Westmoreland): Je ne sais pas quel est le but des observations de l'honorable député.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je vous le dirai tout à l'heure.

M. WOOD (Westmoreland): Je serai content de le connaître.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Je suis d'avis qu'un député qui a des intérêts pécuniaires considérables dans un chemin de fer auquel le gouvernement que ce député appuie, a accordé un fort subside, se trouve le moins autorisé des hommes à protester contre une assertion dans le genre de celle qu'a faite l'honorable député qui siège derrière (M. Jones); et, à mon avis, il est dans l'impossibilité de donner un vote indépendant sur cette question, ou de donner un avis indépendant sur cette question, ou de donner des votes ou des avis indépendants sur toutes questions qui viennent devant le parlement.

M. KENNY: Il est excessivement regrettable que l'honorable député d'Oxford-sud (Sir Richard Cartwright) n'ait pas appliqué la doctrine qu'il vient d'exposer, lorsqu'il a vu que l'honorable député de Halifax (M. Jones) n'a pas hésité à demander l'octroi d'un subside à une ligne de steamers dont il est l'agent, au port de Halifax. Le député de Halifax, depuis que j'ai l'honneur de siéger dans cette chambre, n'a jamais hésité à demander au gouvernement un subside pour la ligne de steamers dont il est l'agent, dans la ville de Halifax.

M. JONES (Halifax): Ce n'est pas le cas.

M. KENNY: Je demande à la chambre si, au cours de cette session, l'honorable député—et le rapport des Débats peut en fournir la preuve indéniable—n'a pas recommandé qu'un subside fût accordé à la ligne de steamers Dominion. L'honorable député est agent, à Halifax, de la ligne des steamers Dominion.